

Ecole Primaire Intercommunale d'Autechaux

Conseil d'école

Compte rendu du conseil d'école du 19 octobre 2021

Présents : Enseignants : Mme Cointot (PS-MS), Mme Bécoulet (MS-GS-CP), Mme Wioland (CP-CE1), Mme Boulrier (CE2-CM1), M. Dornier (CM1-CM2, directeur 1/4), Parents d'élèves : Mme Aubert, Mme Bourny, M. Drossard, Mme Gaurois, M. Gyger, Mme Vincent, DDEN : M. Kolb, Mairies : Mme Cuenot (Rillans), M. Brunella (Autechaux), Mme Koster (Verne), M. Barrand (Luxiol), M. Maurice (CCDB).

Excusés : Madame Baïri (DSDEN), Mme Pernot (Directrice des Fauvettes), Mme Gonzalez (CM1-CM2, 1/4), M. Guillaume (Voillans).

Invitées : Mme Pey (ATSEM), Mme André (ATSEM), Mme Vonin.

Consultable en ligne, avec des liens hypertextes, sur le site de l'école :

prim-autechaux.ac-besancon.fr

1) Présentation du conseil d'école

a) Constitution du conseil

Présidé par le Directeur de l'école, il comprend : les 5 enseignants de l'école, les 6 délégués de parents élus (5 titulaires et 1 suppléant), le DDEN et le représentant de la Communauté de Communes du Doubs Baumois. Il peut inviter des personnes concernées par des points à l'ordre du jour : les représentants des communes des 6 villages des enfants scolarisés, les ATSEM, qui font partie de l'équipe éducative, la directrice du centre périscolaire sont invités. L'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut assister, de droit, aux réunions. Mme Vonin a été invitée en tant que parent d'élève de la classe de CE2/CM1 qui n'est pas représentée dans les parents élus.

b) Les attributions du conseil

1. Vote le règlement intérieur de l'école.

2. Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

3. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- Les activités périscolaires ;
- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

4. Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

5. En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.

6. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

7. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :

- Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- L'organisation des aides spécialisées.

2) Vote du règlement intérieur et mise à jour du PPMS

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Le PPMS, mis à jour, est signé par tous les membres du conseil. Il manque toujours des alarmes spécifiques pour les exercices de confinement. L'alarme de la maternelle ne permet pas de faire des exercices car on ne peut pas l'arrêter avec une clé. L'alarme est donc déclenchée verbalement. M. Maurice précise qu'il est normal de laisser sonner l'alarme jusqu'à ce qu'elle s'arrête pour vérifier que les batteries permettent bien de la faire fonctionner 10 minutes

[Règlement intérieur règlement_type_departemental_dsdn25_juin_2015](#)

3) Effectifs et répartition 2021/2022

Effectifs constatés au 16 octobre 2020

Répartition par niveau		Répartition par classe	
CYCLE I	43		
PS	<u>13</u>	PS/MS 13/14	27
MS	<u>19</u>	MS/GS/CP 5/11/6	22
GS	<u>11</u>		
CYCLE II	53		
CP	<u>14</u>		
CE1	16	CP/CE1 – 8/16	24
CE2	17		
CYCLE III	31		
CM1	16	CE2/CM1 – 17/7	24
CM2	15	CM1/CM2 - 9/15	24
Total	<u>134</u>	5 classes	121

Répartition par communes

AUTECHAUX	51
LUXIOL	18
RILLANS	11
VERGRANNE	12
VERNE	8
VOILLANS	16
AUTRES	5 L'HÔPITAL-SAINT-LIEFFROY 1 – GONDENANS-MONTBY 2 – BAUME LES DAMES 2
TOTAL	121

naissances	Autechaux	Luxiol	Rillans	Vergranne	Verne	Voillans	Total
2019	4	3	1	2	2	0	12
2020	1	3	1	2	2	4	13

Les effectifs sont en nette baisse avec 15 enfants de moins cette année. Cela allège les groupes par classe même si nous avons dû faire une classe à 3 niveaux MS/GS/CP pour une meilleure répartition. Au vu des naissances déclarées, ces effectifs devraient se maintenir avec une légère baisse pour les deux années à venir (118 en 2022 et 115 en 2023) et nous devrions pouvoir revenir à des classes à 2 niveaux dès l'année prochaine.

Les prévisions de la CCDB font apparaître une baisse généralisée des effectifs sur notre territoire (-8%)

4) Résultats aux évaluations nationales

Les élèves de CP et de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques entre le 13 et le 24 septembre. Peu de problèmes révélés pour les élèves de CP mais 9 CE1 sur 16 sont apparus en difficulté en mathématiques. Ces résultats s'expliquent en particulier en raison d'un exercice difficile sur des lignes non graduées et d'exercices de rapidité qui ont un peu stressé les élèves. Après des révisions et des séances d'APC pour les élèves les plus en difficulté, les résultats se sont nettement améliorés. Les élèves de CE1 qui n'ont pas du tout lu pendant les vacances d'été avaient aussi perdu beaucoup en lecture (fluence, sons complexes...). Même si un travail systématique a permis de revenir rapidement au niveau, il sera bien expliqué aux parents de CP qu'il faut continuer à lire un peu pendant ces deux longs mois pour pouvoir démarrer de manière plus autonome en CE1. Des entretiens individuels ont été mis en place avec toutes les familles pour faire le point sur ces résultats. Les enseignantes tiennent compte de ces évaluations pour mettre en place des remédiations.

5) Point sur les travaux et achats

- Maternelle : Nous remercions les agents de la CCDB qui ont installé le vidéoprojecteur et débarrassé le vieux photocopieur. Un nouveau frigidaire a également été acheté. Une convention a été élaborée avec les Fauvettes pour des prêts réciproques du matériel de jeux en extérieur. Les portes de la cabane à vélo sont très endommagées. M. Maurice annonce qu'elle sera remplacée pendant les vacances d'automne et demande qu'elle soit vidée à cet effet. Mme Cointot demande si l'on peut intervenir pour modifier et remonter une étagère qui a été décrochée. M. Brunella enverra l'agent communal d'Autechaux pour étudier la faisabilité de cette opération.

- Élémentaire : L'ancien photocopieur Kyocera, qui n'a plus de contrat d'entretien et qui est hors d'usage n'a pas été débarrassé. M. Maurice précise qu'il faut en faire la demande directement à l'entreprise qui le gère (*après renseignement, il s'avère que l'entreprise SV Bureau a cessé toute activité et nous maintenons donc notre demande*). Les enseignants souhaiteraient être équipés d'un photocopieur couleur, comme les autres écoles de la CCDB. M. Maurice répond que cela sera le cas quand le copieur actuel arrivera en fin de contrat, sans préciser à quelle date (*nous avons été informés par les services de la CCDB au lendemain du conseil de la livraison d'un copieur couleur prévue pour le 1^{er} décembre 2021*). Nous n'avons plus de ligne téléphonique depuis le mois de mai 2021. Un téléphone portable avec transfert d'appel nous a été fourni le 18 octobre 2021, en attendant le nouvel opérateur et la réparation de la ligne. Un relais pour le Wifi dans les classes du fond a été racheté par la CCDB. Des entreprises sont passées pour établir des devis quant à l'installation de relais Wifi pour les futures tablettes qui seront commandées dans le cadre du plan de relance informatique conclu entre la CCDB et l'État. Mme Bécoulet demande si l'on peut rajouter de la terre dans son bac de jardinage et si l'on peut installer un sabot sur la porte d'entrée sud pour remplacer la cale en bois utilisée actuellement. Elle signale l'apparition de nouvelles taches au plafond de sa classe. Les rideaux sont toujours en très mauvais état. Certains se sont déjà décrochés et menacent de tomber à nouveau, d'autres sont bloqués ou graffités.

Dans le cadre du soutien aux comportements positifs, le reliquat des crédits de fournitures sera utilisé pour acheter du matériel de sport qui pourra être proposé aux élèves pendant les récréations. Les enseignants demandent également si de vieux tableaux ne pourraient pas être installés sous le préau et sur les murs extérieurs pour permettre aux enfants de dessiner à la craie (*M. Drossard nous a informé par la suite qu'il pourrait en récupérer à l'Université de Besançon qui rénove actuellement ses salles*).

L'accès à la cour est interdit en dehors des horaires scolaires et les panneaux le rappelant, fixés l'année dernière, avaient été arrachés à la rentrée. Nous en avons remis mais nous avons constaté de nouvelles intrusions. Des barbecues « sauvages » ont même été organisés sous le préau et des traces de nourriture, de graisse et de charbon ont nécessité des interventions en urgence de l'employé communal les lundis matins. Nous avons dû couper l'éclairage du préau pour éviter que cela ne se reproduise. Les femmes de ménage ont également constaté que des anciens élèves montaient régulièrement sur le toit pour récupérer des ballons en déplaçant les poubelles pour y grimper.

Mme André demande à ce que l'école soit équipée d'un conteneur plus volumineux pour les poubelles qui débordent avec les serviettes jetables et les nombreux lavages de mains exigés par le protocole sanitaire.

A l'occasion de l'arrivée dans les classes des posters pavoisés avec les paroles de la Marseillaise, maintenant obligatoires, M. Dornier réitère sa demande d'installation de panneaux de signalisation et de pavoisement sur les bâtiments de l'école maternelle et de l'école élémentaire sur lesquels devront

également figurer la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », comme l'impose la loi et comme l'ont rappelé les DDEN à la dernière réunion des directeurs.

Les enseignants font part de leurs remarques sur les services du nouveau fournisseur « Majuscule » suite au questionnaire d'évaluation proposé par la CCDB (en annexe).

6) Projets d'actions éducatives

Le thème des « **Contes** » a été choisi cette année pour coordonner et donner du sens aux activités et aux apprentissages. Dans ce cadre plusieurs spectacles dans des salles ont été réservés :

- « **Pinocchio** », ballet, au théâtre Grrranit de Belfort, le jeudi 16 décembre 2021 pour les CP/CE1 CE2/CM1 6€ par élève + transport ($265:48=5,5€$), soit 11,5€/élève.

- « **Les trois petits cochons** », au théâtre des marionnettes de Belfort, le jeudi 17 mars à 10h. PS/MS et MS/GS/CP, 500€ + transport ($265 :49 = 5,4€$), soit 15,6€ /élève.

- « **Jeuxjeuxjeux** », marionnettes d'après deux contes de Grimm *Le Pêcheur et sa femme* et *Rose d'Épine*, Espace Planoise, le jeudi 17 mars à 10h, pour les CM1/CM2 5€ par élève + transport ($225:24=9,4€$), soit 14,4€/élève.

Dans le cadre du dispositif Ciné Petits, 2 séances ont été réservées pour les classes de PS/MS et MS/GS/CP au cinéma Mégarama à École Valentin :

- « **Petits contes sous la neige** » du 29/11/21 au 14/01/22

- « **Les petits contes de la nuit** » du 2/05 au 17/06/2022

2€ la séance + $225:49=4,6€$ de transport, soit 6,6€/élève/séance.

- Un spectacle de fin d'année sera proposé sur le thème des contes.

- Comme prévue sur le thème du passé en septembre 2020, mais annulée pour cause de COVID-19, une classe de découvertes à proximité du château de Guédelon (89) sera organisée du 16 au 18 mai 2022. Après analyse des différents devis, la proposition de la Ligue de l'enseignement a été retenue avec un coût de 151€/élève auxquels se rajouteront les coûts de transport (3395€ en 2019, soit $3395:79=43€/élève$) et d'encadrement ($5x150=750€$, soit $750:79=9,50€ /élève$), soit un peu plus de 200€/élève à prévoir. La Coopérative et l'APE mèneront des actions pour réduire au maximum le coût du séjour pour les familles.

- Les classes de PS-MS et de CP-CE1 ont participé à la semaine du goût avec plusieurs ateliers réalisés grâce l'aide des parents d'élèves.

- Les classes de MS-GS-CP et de CP-CE1 se sont inscrites dans le dispositif du « **Livre élu** » qui consiste à lire une dizaine d'ouvrages sélectionnés (dont des contes), à en choisir leur préféré et à réaliser une production qui sera exposée à Besançon.

- les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont effectué une randonnée le 23 septembre 2021 et ont parcouru plus de 11km à pieds pour se rendre sur le site carrier de Baume les Dames et à l'arboretum.

7) Questions diverses

Les enseignants participeront à l'élaboration d'objets qui seront vendus à l'occasion d'un marché de Noël organisé par l'APE qui se tiendra, avec les Fauvettes, le samedi 4 décembre dans les locaux de la maternelle.

M. Brunella souhaiterait que les enfants participent à la commémoration du 11 novembre à Autechoux. Les enseignants les y prépareront et les y inviteront.

Le Président :

David Dornier

La secrétaire de séance :

Virginie Wioland